

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du six décembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Monsieur Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN

Absents ayant donné pouvoir :

M. Dominique GOMEZ	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	Mme Linda PAYET
Mme Stéphanie BELLANGER,	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Cyrienne FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

21. Nantes Métropole Aménagement - Rapport annuel 2020 des administrateurs au Conseil Municipal

Madame VIGNAUX rapporte :

En 2009, la Société d'Economie Mixte Nantes Métropole Aménagement a changé de statut juridique pour devenir une Société Publique Locale d'Aménagement. Le

capital de cette nouvelle société est exclusivement détenu par des collectivités (Nantes Métropole à plus de 50 %, le reste réparti entre 19 communes de l'agglomération).

Par délibération en date du 28 septembre 2020, le Conseil Municipal a désigné Madame VIGNAUX, 1^{ère} adjointe, en tant qu'administratrice représentante de la Commune d'Orvault au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SPL Nantes Métropole Aménagement.

Cependant, cette fonction d'administratrice est exercée, non pas en nom propre, mais comme mandataire de la collectivité.

Aussi, et conformément à l'article 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation au représentant de la collectivité de présenter un rapport d'activité de la société devant le Conseil Municipal.

La production de ces informations a pour objectif d'améliorer l'information et le contrôle du Conseil Municipal sur les structures associées dépendant pour partie de la Commune et de vérifier que ces sociétés agissent en conformité avec les orientations et actions engagées par la Commune d'Orvault.

Le rapport annuel de Nantes Métropole Aménagement au titre de l'année 2020 est consultable sur simple demande auprès des services techniques de la Ville ainsi que sur son site internet. Il a également été mis à la disposition des élus dans leur espace documentaire dédié.

INFORMATION

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport des administrateurs de Nantes Métropole Aménagement pour l'exercice 2020.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 14 DEC. 2021
Et par publication le : 14 DEC. 2021

Extrait certifié conforme
Orvault, le 14 décembre 2021
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



Rapport aux élus 2020

Rapport au Conseil Municipal de la Ville d'Orvault, des représentants
de la Ville désignés comme administrateurs au sein de Nantes
Métropole Aménagement, en application de l'article L1524-5 du CGCT

Fiche signalétique

Dénomination sociale :	Société Publique Locale Nantes Métropole Aménagement
Sigle :	NMA
Secteur d'activité :	Aménagement Urbain, Construction et Immobilier Economique
Date de création :	21 mars 1988
RCS :	Nantes B 345 002 281
Code APE :	4299Z
Siret :	345 002 281 000 45
Siège social :	2-4 Avenue Carnot – BP 50906 44009 NANTES CEDEX 1
Téléphone :	02 40 41 01 30
Fax :	02 40 41 01 40
Mail :	na@nantes-am.com
Site Internet :	www.nantes-amenagement.fr
Objet social (statuts adoptés en Assemblée Générale du 27 septembre 2011, inchangés depuis cette date) :	
« La Société a pour objet d'accompagner ses collectivités locales actionnaires dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales.	
A ce titre, la Société a pour objet d'accomplir tous les actes visant à :	
1/ la réalisation d'opérations d'aménagement au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme, ayant pour objet notamment :	
<ul style="list-style-type: none">- de mettre en œuvre un projet urbain,- de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat,- d'organiser le maintien, l'extension, ou l'accueil des activités économiques,- de favoriser le développement des loisirs et du tourisme,- de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur,- de lutter contre l'insalubrité,- de permettre le renouvellement urbain,- de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels ;	
2/ la réalisation d'opérations de construction	
La Société pourra intervenir sur tous les immeubles, bâtiments ou ouvrages de toutes natures, tant pour ce qui concerne leur construction que pour leur amélioration, leur rénovation et leur entretien ;	
3/ l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général relevant permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique et immobilière.	
A cet effet, la Société pourra intervenir pour l'exploitation de tous services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général relevant de la compétence des actionnaires, dans les domaines suivants :	
<ul style="list-style-type: none">- gestion de leur patrimoine public économique ;- appui à la création d'activités nouvelles ;- mise en œuvre d'un plan de développement en accompagnement de leurs politiques publiques de soutien à l'économie locale.	
La société exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire, dans le cadre de tous les contrats conclus avec eux.	
D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. »	

Capital social :	1 782 000 €	
Nombre d'administrateurs :	18	
Répartition du capital social et des sièges détenus au Conseil d'Administration :		
Ville de Nantes :	24,38 %	1 siège
Nantes Métropole :	55,14 %	10 sièges
Ville de Saint Herblain :	3,80 %	
Ville de Rezé :	3,23 %	
Ville d'Orvault :	2,08 %	1 siège
Ville de Couéron :	1,60 %	
Ville de Carquefou :	1,48 %	
Ville de Bouguenais :	1,42 %	1 siège
Ville de la Chapelle sur Erdre :	1,39 %	
Ville de Sainte Luce sur Loire :	1,06 %	
Ville des Sorinières :	0,63 %	1 siège
Ville de Thouaré :	0,62 %	
Ville de Sautron :	0,59 %	
Ville de la Montagne :	0,52 %	1 siège
Ville de Bouaye :	0,48 %	1 siège
Ville de Saint Jean de Boisseau :	0,40 %	
Ville du Pellerin :	0,36 %	
Ville d'Indre :	0,32 %	
Ville de Saint Aignan de Grand Lieu :	0,30 %	1 siège
Ville de Brains :	0,22 %	1 siège

Situation au 31/12/2020

Nombre de salariés	46,8 ETP
Commissaire aux Comptes	KPMG (Monsieur Gwénaél CHEDALEU)
Expert Comptable	Cifralex
Nature des conventions conclues avec la Ville d'Orvault	Néant
Contributions financières de la Ville d'Orvault en 2020	Néant
Garanties d'emprunts par la Ville d'Orvault	Néant
Présidente	Delphine BONAMY
Directeur Général	Hassan BOUFLIM
Administrateur Ville d'Orvault	Dominique VIGNAUX
Censeur Ville d'Orvault	
Représentant de la Ville d'Orvault au sein De la Commission d'Appel d'Offres	Laurent DUBOST : BOIS CESBRON OP 1424 LA JALIERE OP 1430 VALLON DES GARETTES OP 1436

CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

Orvault

ZAC GRAND VAL / LA JALIERE

L'objectif de cette opération de 11 ha est de développer un projet d'aménagement à vocation économique tertiaire (programme initial de 17 000 à 20 000 m², la reprise du plan de composition vise le développement d'un programme de 13 000 à 13 500 m²) autour de l'établissement pénitentiaire pour mineurs.

Opération confiée par Nantes Métropole le 20 avril 2004

Echéance contractuelle au 31 décembre 2025

Opération prévue à 5 026 K€ HT

Avancement des dépenses de 80% à fin 2020

Dépenses de l'année 2020 : 24 K€ HT

Recettes de l'année 2020 : 0 K€ HT

En 2020, ont été réalisés :

- L'attribution d'un îlot (zone 10) à l'opérateur STEGYS,
- Le lancement des études de maîtrise d'œuvre urbaine et opérationnelle pour la reprise du plan de composition,
- Les travaux d'entretien et de gestion des terrains.

En 2021, il est notamment prévu :

- La mise en œuvre d'études techniques (topographiques, géotechniques, réseaux...) et environnementales (actualisation des inventaires faune/flore/habitats et zones humides sur 4 saisons),
- L'avancement des études de maîtrise d'œuvre urbaine et opérationnelle : la validation du plan de composition, l'établissement des fiches de lots et les études opérationnelles des espaces publics,
- Les échanges avec les services de l'Etat concernant l'instruction réglementaire et l'actualisation des autorisations environnementales (dossier loi sur l'eau),
- Le lancement de la concertation avec les usagers de la ZAC (l'EPM), les riverains (les habitants du Bois Ragueuet) et les opérateurs et les commercialisateurs (pour poursuivre la commercialisation des îlots),
- Les échanges avec les services de Nantes Métropole et de la Ville d'Orvault pour envisager les conditions de résorption du camp des MENS.

ZAC VALLON DES GARETTES

Cette opération d'habitat a pour objectif la création de logement dans l'agglomération et le développement du bourg d'Orvault. D'une surface de 57 hectares (dont 33 hectares constructibles), il est prévu et affiché la construction de 890 logements environ.

Opération confiée par la Ville d'Orvault le 16 octobre 2006 puis transférée à Nantes Métropole en 2011

Echéance envisagée le 31 décembre 2025

Opération prévue à 29 821 K€ HT

Avancement des dépenses de 91% à fin 2020

Dépenses de l'année 2020 : 408 K€ HT

Recettes de l'année 2020 : 843 K€ HT

Les quotités de logements suivantes sont respectées : 28 % de logements sociaux, 22 % de logements abordables et 50 % de logements libres.

En 2020, ont été réalisés :

- Le démarrage des chantiers des îlots SJ01 et SJ02,
- La signature d'un avenant à la promesse de vente de l'îlot F7,
- La remise du rapport de suivi de l'expérimentation du mur végétal prototype du collectif F7 par Phytolab et LPO,
- La signature du dernier acte de vente des lots TAB et la poursuite des chantiers,
- La poursuite de la mission de Solution Recyclage et le suivi assuré par le relais vie de chantier, en partenariat avec l'ADEME,
- La signature de l'acte de vente avec le groupe d'habitat participatif et le démarrage des travaux,
- Le démarrage des travaux définitifs de la tranche 3,
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du chemin du Vieux Manoir,
- La signature de conventions de participations aux coûts des équipements de la ZAC avec les particuliers.

En 2021, il est notamment prévu :

- La livraison des logements des opérations SJ02 et SJ03,
- La poursuite du suivi bilan carbone des opérations SJ01/SJ02/SJ03 par Alterea à la livraison des programmes,
- Le dépôt du PC de l'îlot F7,
- La signature de l'acte de vente de l'îlot F7,
- La finalisation des chantiers des TAB et de la mission de Solution Recyclage Bâtiment pour la collecte des déchets,
- La poursuite du chantier du projet d'habitat participatif,
- La poursuite des travaux définitifs de la tranche 3,
- La remise des ouvrages d'assainissement des tranches 1 et 2,
- La remise des ouvrages de surface et d'assainissement de la tranche 3,
- Le lancement des travaux de réaménagement du chemin du Vieux Manoir,
- La signature de conventions de participations aux coûts des équipements de la ZAC avec les particuliers.

**BILAN
FINANCIER**

Bilan et compte de résultat simplifié 2020

• Indicateurs financiers

	2016	2017	2018	2019	2020
C.A en K€	37 654	28 930	58 136	30 685	40 344
Résultat en K€	108	87	124	134	28

• Indicateurs d'activité sur le secteur Aménagement

> Dépenses en K Euros HT

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Etudes	1 671	2 049	3 028	2 479	3 245
Acquisitions	6 295	18 767	24 118	14 629	7 623
Travaux	13 750	16 174	22 224	24 709	20 806
Frais divers	3 942	3 735	4 686	4 818	4 409
TOTAL	25 658	40 725	54 056	46 635	36 083

> Recettes en K Euros HT

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Subventions et participations	14 538	17 082	7 631	13 577	24 679
Cessions de terrains	18 070	14 794	25 628	18 693	9 371
Produits divers	505	277	247	318	4 151
TOTAL	33 113	32 153	33 506	32 588	38 201

• Indicateurs d'activité sur le secteur Immobilier Economique

> Dépenses en K Euros HT

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Frais de gestion	2 557	2 979	3 546	5 737	2 919
Redevance	177	177	177	177	177
Dotations	1 701	1 620	1 492	1 097	1 037
Pertes irrécouvrables	400	46	13	57	7
Frais financiers	602	557	389	216	208
Charges exceptionnelles	1 559	1	6 328	5 462	59
TOTAL	6 996	5 379	11 945	12 747	4 407

> Recettes en K Euros HT

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Loyers	3 404	3 762	3 610	2 794	2 427
Charges locatives	796	891	946	899	832
Subventions	118	118	106	102	103
Rémunérations	202	240	268	307	281
Reprise de provisions	505	117	68	43	102
Autres recettes	576	605	716	703	751
Produits financiers	6				
Produits exceptionnels	1 559	29	6 327	8 000	
TOTAL	7 166	5 762	12 041	12 847	4 498

• Le niveau de fonds propres

Ils s'élevaient à 4 236 741 € dont :

Capital.....	1 782 000 €
Réserves et report à nouveau	1 453 093 €
Résultat d'exercice après IS.....	27 800 €
Subventions d'investissement.....	973 847 €

Relations financières avec la Ville d'Orvault

1) Sommes perçues en 2020

Désignation	
Participations et subventions sur concessions	
Sous-Total Participations et subventions sur concessions	

Reversement PAE sur concessions	
---------------------------------	--

Cessions	
Sous-Total Cessions sur concessions	

Remboursements et avances sur mandats	
Sous-Total Mandats	

Locations	
Sous Total Locations	

Total perçu par Nantes Métropole Aménagement	
--	--

2) Reste à percevoir

Désignation	A percevoir en Euros
Reste à percevoir	

3) Sommes TTC versées à la Ville par NANTES METROPOLE AMENAGEMENT en 2020

Désignation	Versé en 2020 en Euros
Avances / Participations	

4) Reste à verser

Désignation	Reste à verser en Euros
Reste à verser	

5) Garanties de la Ville d'Orvault

Néant

Synthèse des positions prises par les administrateurs mandataires de la collectivité

Administrateurs Ville

- Mme. Dominique VIGNAUX, Administrateur,

Participation des élus aux Conseils d'Administration de 2020

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises dans l'année 2020, le 26 juin, le 24 septembre et le 17 décembre.

La participation moyenne des administrateurs en 2020 est de 81% (70% en 2019).

- CA du 26 juin 2020
Vote reçu : Mme. Monique MAISONNEUVE (Administrateur)
- CA du 24 septembre
Absente : Mme. Dominique VIGNAUX (Administrateur)
- CA du 17 décembre
Présent : Mme. Dominique VIGNAUX (Administrateur)

Jetons de présence 2020

Compte tenu des 3 Conseils d'Administration de l'année 2020, 10 120 € bruts de jetons de présence ont été distribués aux administrateurs de Nantes Métropole Aménagement dont 460 € à l' élu municipal représentant la Ville d'Orvault (230 € par séance).

Contrôles mis en œuvre en 2020

CONTROLE FISCAL

La société s'est vue notifiée le 06/01/2020 un contrôle à réaliser en 2020.

CONTROLE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

La société s'est vue notifiée le 06/12/2019 un contrôle à réaliser en 2020. Le rapport d'observations définitives est disponible sur le site de la CRC des Pays de la Loire.

CONTROLE URSSAF

Néant (le dernier en 2011)

CONTROLE VILLE DE NANTES / NANTES METROPOLE

La SPL fournit régulièrement ses prévisions sur opérations et société et échange dans des cadres multiples avec la Direction du Contrôle de Gestion de Nantes Métropole / Ville de Nantes, ainsi qu'avec les Directions opérationnelles concernées par les sujets.

En 2020, les CRACL 2019 et PRD 2020 ont été présentés aux DGA concernées de la Ville de Nantes / Nantes Métropole, ainsi qu'à leurs collaborateurs, lors de la séance dite de « groupe technique » puis en « réunion d'arbitrage ».

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PH.D. PROGRAM IN POLITICAL SCIENCE

The Department of Political Science at the University of Chicago is pleased to announce the appointment of a new faculty member to the Department of Political Science.

APPOINTMENT

ASSOCIATE PROFESSOR

The Department of Political Science at the University of Chicago is pleased to announce the appointment of a new faculty member to the Department of Political Science.

The Department of Political Science at the University of Chicago is pleased to announce the appointment of a new faculty member to the Department of Political Science.

The Department of Political Science at the University of Chicago is pleased to announce the appointment of a new faculty member to the Department of Political Science.